

Procédure

Enregistrer un contrat sur la plateforme SFOP



Sommaire

La plateforme SFOP	3
1. Informations importantes	3
2. Se rendre sur le site du SFOP	4
3. Sélectionner le canton	5
4. Sélectionner le type de formation	6
5. Sélectionner le type de contrat	7
6. Lancer la création du contrat	8
7. Données de l'entreprise	9
8. Données de la personne en formation	10
9. Données du représentant légal	11
10. Sélectionner la profession	12
11. Fixer la durée de formation et le temps d'essai	12
12. Données du formateur en entreprise	13
13. Sélection de l'Ecole professionnelle	14
14. Salaire	15 à 16
15. Heures de travail et vacances	17
16. Acquisitions et assurance-accident	18
17. Etapes à passer	19
18. Enregistrement du contrat	20
19. Validation	21 à 23
L'annexe au contrat	24
1. Informations importantes	25
2. Remplir l'annexe	26
Envoi des documents	27
1. La bonne adresse	27
Modification du contrat par après	28
1. Identifiant Web	28
2. Procéder à la modification du contrat	28

La plateforme SFOP

1. Informations importantes

Depuis 2018, les formateurs sont chargés de remplir en ligne le contrat d'apprentissage avec leur apprenti/apprentie.

Cette procédure a pour but de vous aider, vous, formateur, dans la création du contrat.

Francophone : Si vous avez de plus amples questions concernant la procédure ou des suggestions de modifications/d'améliorations, vous pouvez contacter :

Ecole d'agriculture du Valais - Châteauneuf
Secrétariat
CP 437
1951 Sion
① 027 606 77 00
✉ chateauneuf@admin.vs.ch

Si vous avez des questions spécifiques concernant la formation de votre apprenti, vous pouvez contacter :

M. Raphaël Gaillard
Responsable de la formation professionnelle AgriAliForm
① 027 606 77 15
✉ raphael.gaillard@admin.vs.ch

Germanophone : Si vous avez de plus amples questions concernant la procédure ou des suggestions de modifications/d'améliorations, vous pouvez contacter :

Landwirtschaftszentrum Visp
Sekretariat
Postfach 368
3930 Visp
① 027 606 79 00
✉ DLW-BILDUNG@admin.vs.ch

2. Se rendre sur le site du SFOP

Tout d'abord, il faut se rendre sur le **site du SFOP** à l'adresse suivante :

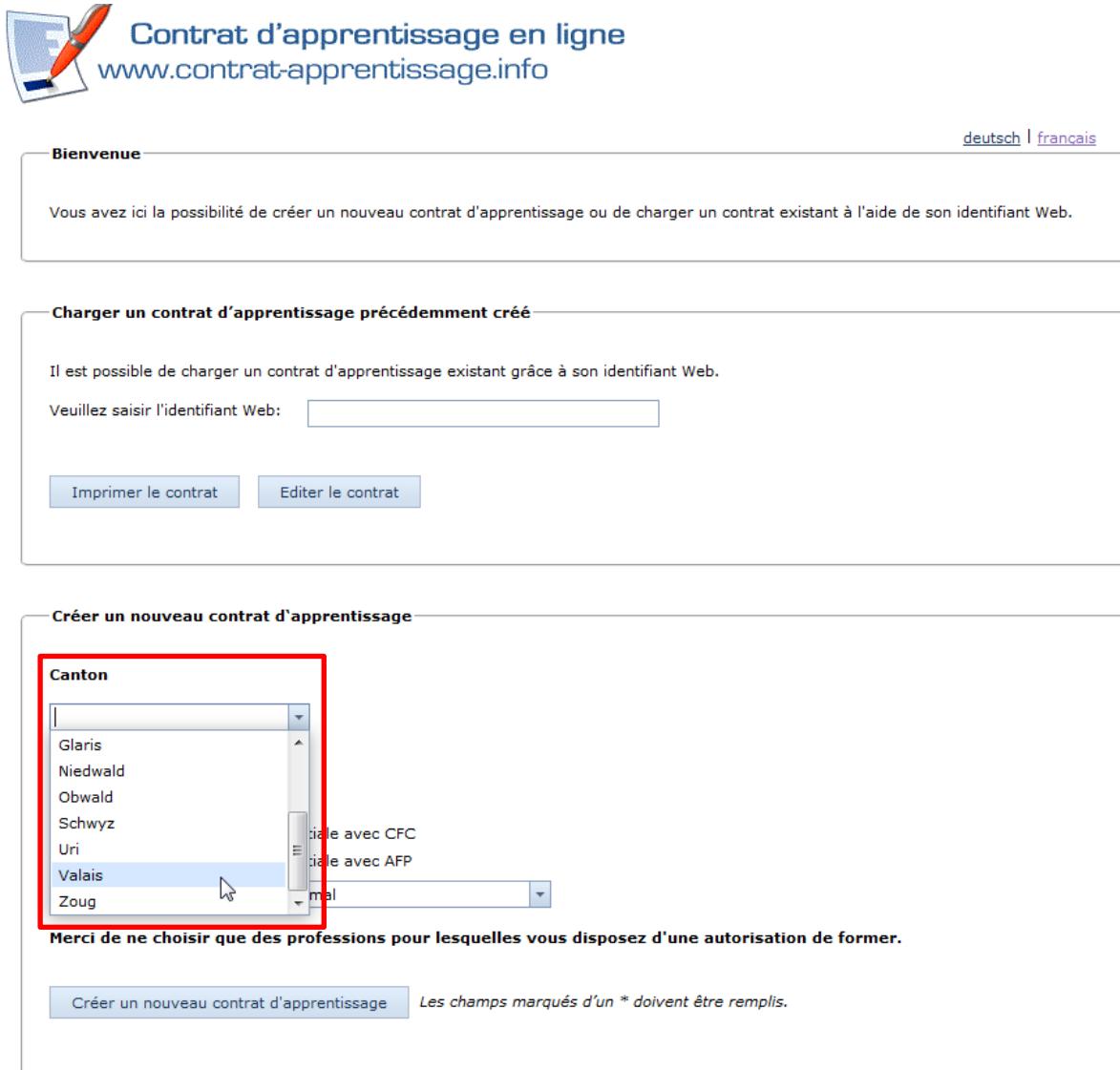
<https://www.lehrvertrag.info/Default.aspx>

Si le site apparaît en allemand, il faut sélectionner « français » en haut à droite de la fenêtre :

Etape suivante →

3. Sélectionner le canton

Ensute, il faut sélectionner le **canton** de l'entreprise grâce à la liste déroulante :



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

Bienvenue deutsch | français

Vous avez ici la possibilité de créer un nouveau contrat d'apprentissage ou de charger un contrat existant à l'aide de son identifiant Web.

Charger un contrat d'apprentissage précédemment créé

Il est possible de charger un contrat d'apprentissage existant grâce à son identifiant Web.
Veuillez saisir l'identifiant Web:

Imprimer le contrat Editer le contrat

Créer un nouveau contrat d'apprentissage

Canton

- Glaris
- Niedwald
- Obwald
- Schwyz
- Uri
- Valais** valais
- Zoug

Merci de ne choisir que des professions pour lesquelles vous disposez d'une autorisation de former.

Créer un nouveau contrat d'apprentissage Les champs marqués d'un * doivent être remplis.

Etape suivante →

4. Sélectionner le type de formation

Puis, il faut sélectionner le **type de formation** : CFC (3 ans) ou AFP (2 ans) :

Créer un nouveau contrat d'apprentissage

Canton

Type de formation

Formation professionnelle initiale avec CFC
 Formation professionnelle initiale avec AFP

Contrat d'apprentissage normal

Merci de ne choisir que des professions pour lesquelles vous disposez d'une autorisation de former.

[Créer un nouveau contrat d'apprentissage](#) Les champs marqués d'un * doivent être remplis.

Etape suivante →

5. Sélectionner le type de contrat

Enfin, il faut sélectionner le **type de contrat** :

Créer un nouveau contrat d'apprentissage

Canton

Type de formation

Formation professionnelle initiale avec CFC
 Formation professionnelle initiale avec AFP

Contract d'apprentissage normal

Réduction de la durée
 Allongement de la durée
 Continuer
 Répétant
 Contrat d'apprentissage en chaîne
 Changement de profession
 Autre (Veuillez remplacer ce texte)

Merci de bien vouloir indiquer les informations suivantes :
 * les champs marqués d'un * doivent être remplis.

Pour vous aider à choisir le type de contrat, voici un tableau explicatif :

Dénomination	Signification
Contrat d'apprentissage normal	1 seul contrat pour 3 ans.
Réduction de la durée	L'apprenti commence directement en 2 ^{ème} année et a 1 seul contrat pour 2 ans.
Continuer	Prolongation d'une année chez le même formateur.
Contrat d'apprentissage en chaîne	2 ou 3 contrats pour les 3 ans de formation chez des formateurs différents.
Autre (Veuillez remplacer ce texte)	Noter « Contrat chaîné réduit » si l'apprenti commence en 2 ^{ème} année et qu'il aura 2 contrats dans des entreprises différentes.

Etape suivante →

6. Lancer la création du contrat

A la fin de cette première partie, il faut lancer la **création** du contrat d'apprentissage :

Créer un nouveau contrat d'apprentissage

Canton

Valais

Type de formation

Formation professionnelle initiale avec CFC
 Formation professionnelle initiale avec AFP
Contrat d'apprentissage normal

Merci de ne choisir que des professions pour lesquelles vous disposez d'une autorisation de former.

Créer un nouveau contrat d'apprentissage Les champs marqués d'un * doivent être remplis.

Etape suivante →

7. Données de l'entreprise

Pour cette étape, vous devez remplir les champs suivant avec les **données de votre entreprise**, puis cliquer sur « Suivant » :



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

1. Entreprise formatrice 2. Personne en formation 3. Représentant légal (père et/ou mère ou autorité tutélaire) 4. Dé

Entreprise formatrice

Entreprise*
Cave à Vins SA

Entreprise 2

Complément

Rue*
Rue de la Gare No
5

Boite postale

NPA, lieu*
1950 Sion

No mobile No tél.*
027 222 22 22

E-Mail
cavesavinssa@info.ch

Homepage

Suivant

Indications:
[2.1 Parties contractantes](#)

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Veuillez **impérativement** contrôler l'exactitude de vos données.

Nous vous invitons à créer une adresse email si vous n'en possédez déjà pas une. Cela est essentiel pour la communication des notes de votre apprenti/apprentie.

Etape suivante →

8. Données de la personne en formation

Pour cette étape, vous devez remplir les champs suivant avec les **données de votre apprenti**, puis cliquer sur « Suivant » :



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

1. Entreprise formatrice 2. Personne en formation 3. Représentant légal (père et/ou mère ou autorité tutélaire) 4. Dé

Personne en formation

Supprimer le formulaire

Indications:
2.1 Parties contractantes

Nom* Prénom*
Desbois Robin

Rue* No
Rue du Pont 10

NPA, lieu*
1971 Grimisuat

E-Mail
desboisrobin@hotmail.ch

No mobile No tél.
077 777 77 77 027 444 44 44

Nationalité* No AVS
Suisse 756.5555.5555.55

Lieu d'origine* Canton d'origine*
Sion Valais

Date de naissance*
29 Décembre 2002

Première langue (langue maternelle)*
d f i rom. Autre

Sexe*
m f

Autorisation de séjour*
Aucune
Permis C
Autre permis -

Indication obligatoire

Ce champ est obligatoire !
Vous trouverez facilement ce numéro sur votre carte d'assurance-maladie

Suivant

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Veuillez **impérativement** contrôler l'exactitude des données.

Etape suivante →

9. Données du représentant légal

Pour cette étape, vous devez remplir les champs suivant avec les **données du représentant légal** de votre apprenti, puis cliquer sur « Suivant » :

Si votre apprenti est **majeur**, vous pouvez passer cette étape et cliquer directement sur « Suivant ».



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

1. Entreprise formatrice 2. Personne en formation 3. Représentant légal (père et/ou mère ou autorité tutélaire) 4. Dé

Père ou mère ou autorité tutélaire

Les adresses des représentants légaux et de la personne en formation sont identiques

Nom	Prénom
Desbois	Patrick

Rue	No
Rue du Pont	10

NPA, lieu	
1971 Grimisuat	

No tél.	No mobile
	078 888 88 88

E-Mail	
desboispatrick@hotmail.com	

Sexe		
<input type="radio"/> Père	<input type="radio"/> Mère	<input type="radio"/> administration

Les adresses des représentants légaux sont identiques

Père ou mère

Nom	Prénom
Desbois	Marie

Rue	No
Rue du Pont	10

NPA, lieu	
1971 Grimisuat	

No tél.	No mobile
	079 999 99 99

E-Mail	
desboismarie@hotmail.ch	

Sexe		
<input type="radio"/> Père	<input checked="" type="radio"/> Mère	<input type="radio"/> administration

Suivant 

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Veuillez **impérativement** contrôler l'exactitude des données.

Etape suivante →

10. Sélectionner la profession

Pour cette étape, vous devez choisir la **profession** à partir de la liste déroulante :



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

4. Dénomination de la profession, durée de la formation, temps d'essai 5. Indications concernant l'entreprise formatrice 6. Fo

Dénomination de la profession, durée de la formation, temps d'essai

Changer le type de formation

Merci de ne choisir que des professions pour lesquelles vous disposez d'une autorisation de former.

Indications:

1.3 Ordonnance de formation
2.2 Durée de la formation professionnelle initiale
2.3 Temps d'essai

Profession*

Termineur/euse en habillage horloger CFC
Tonnelier/ière CFC
Vannier/ière créateur/-trice CFC
Vernisseur/euse industriel CFC
Vernisseur/euse industriel/le CFC
Viticulter/-trice CFC
Vitrier/-ère CFC

11. Fixer la durée de formation et le temps d'essai

Ensuite, il faut choisir les dates de **début** et de **fin** du contrat, la **période d'essai** et si votre entreprise applique la Convention Collective de Travail (CCT). Terminez l'opération en cliquant sur « **Suivant** » :

Durée de la formation*
(Veuillez contrôler la durée de la formation pour poursuite, durée réduite ou prolongation de l'apprentissage.)

Du au

Durée de la période d'essai

mois 

Pas de période d'essai, la personne en formation travaille déjà dans l'entreprise

L'entreprise applique la CCT
 L'entreprise applique la CN
 L'entreprise applique la CCNT
 Aucune CCT

Informations sur le contrat de travail

[CCT \(Conventions collectives de travail\)](#)
[CN \(Convention nationale\)](#)
[CCNT pour l'artisanat du métal](#)

Suivant 

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Etape suivante →

12. Données du formateur en entreprise

Pour cette étape, vous devez remplir les champs suivants avec **vos données personnelles**, puis cliquer sur « Suivant » :



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

4. Dénomination de la profession, durée de la formation, temps d'essai 5. Indications concernant l'entreprise formatrice 6. Fo

Formatrice responsable / formateur responsable dans la profession
(voir aussi point 12)

Civilité*
Monsieur

Nom* **Prénom***
César Jules

Profession*
Oenologue

Téléphone professionnel Mobile professionnel
027 222 22 22 079 100 10 10

E-Mail professionnel
cesarjules@cavesavins.ch

No AVS

Date de naissance*
1 Janvier 1970

1 Nombre de **personnes qualifiées** dans l'entreprise, déterminant pour le nombre maximum de personnes en formation.*
100 **Pourcentage total** des personnes qualifiées occupées dans l'entreprise, déterminant pour le nombre maximum de personnes en formation.

Lieu de la formation (si différent de l'adresse de l'entreprise formatrice)
[empty input field]

La formation se déroule dans un réseau d'entreprises formatrices
 non
 oui (Merci de saisir les informations sur la fiche complémentaire)

Suivant 

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Veuillez **impérativement** contrôler l'exactitude de vos données.

Etape suivante →

13. Sélection de l'Ecole professionnelle

Pour cette étape, vous devez sélectionner « **Ecole d'Agriculture du Valais (Sion)** » si votre élève étudie à Châteauneuf ou « **Landwirtschaftszentrum Visp (Visp)** » si votre élève étudie à Viège.

N'oubliez pas de modifiez la **langue d'enseignement** selon l'établissement ainsi que la répartition des frais entre vous et votre apprenti/apprentie.

Finalement, cliquer sur « **Suivant** ».



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

6. Formation scolaire et cours interentreprises (CIE) selon dispositions cantonales. 7. Indemnisation 8. Horaire de travail - 9.

Ecole professionnelle

L'autorité cantonale définit le lieu de l'école.
Ces données peuvent faire l'objet de modifications.

Autre école professionnelle (merci de remplacer le texte)
Ecole d'agriculture du Valais (Sion)

Indications:

1.5 Maturité professionnelle fédérale (MP)
3.3 Ecole professionnelle

Langue d'enseignement

d f i

La personne en formation suit les **cours de préparation à la maturité professionnelle** pour autant qu'elle remplit les conditions d'admission (sans réduction de salaire ni compensation du temps).

Inscription supplémentaire nécessaire - Les règles cantonales doivent être prises en compte:

oui non

Les frais relatifs à la formation scolaire sont pris en charge comme indiqué ci-après

	Déplacement	Repas	Logement	Matériel scolaire
Entreprise formatrice	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Personne en formation / représentant légal	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Les deux		<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Dispositions particulières (100 caractères)

La fréquentation des **cours interentreprises CIE** n'entraîne pas de coûts supplémentaires pour les apprenti-e-s. (cf. art. 21, al. 3, OFPr).

Suivant

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Etape suivante →

14. Salaire

Pour cette étape, vous devez remplir les champs concernant le **salaire brut** par mois :

Pour passer à l'étape suivante, cliquez sur « **Suivant** » :

 **Contrat d'apprentissage en ligne**
www.contrat-apprentissage.info

6. Formation scolaire et cours interentreprises (CIE) selon dispositions cantonales. 7. Indemnisation 8. Horaire de travail - 9.

Salaire brut

[Supprimer le formulaire](#)

1^{ère} année Fr. par mois semaine heure
 2^{ème} année Fr. par mois semaine heure
 3^{ème} année Fr. par mois semaine heure
 4^{ème} année Fr. par mois semaine heure

Saisir salaire hebdomadaire ou horaire

Allocations

13^{ème} salaire
 oui
 non (réduction du salaire brut, cotisations aux assurances sociales exceptées, voir points 11 et 12)

Suivant 

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Afin de vous aider, vous trouverez à la page suivante le barème des salaires pour les apprentis AgriAliForm.

Barème des salaires apprentis AgriAliForm →

Salaires des apprentis AgriAliForm – Modèle linéaire

Profession	Année	Salaire annuel		Salaire mensuel sur 12 mois
Agriculteur	1	SFr. 12'000.00		SFr. 1'000.00
	2	SFr. 14'400.00		SFr. 1'200.00
	3	SFr. 16'800.00		SFr. 1'400.00
Arboriculteur Maraîcher Viticulteur	1	SFr. 10'500.00		SFr. 875.00
	2	SFr. 12'600.00		SFr. 1'050.00
	3	SFr. 14'700.00		SFr. 1'225.00
Caviste	1	SFr. 9'420.00		SFr. 785.00
	2	SFr. 11'280.00		SFr. 940.00
	3	SFr. 13'200.00		SFr. 1'100.00

Etape suivante →



15. Heures de travail et vacances

Pour cette étape, vous devez remplir les **heures de travail** et les **jours de travail** par semaine.

Vous trouverez en dernier lieu les champs à remplir concernant les **vacances**. Passé 20 ans, les apprentis n'ont droit qu'à **4 semaines** de vacances.



Contrat d'apprentissage en ligne

www.contrat-apprentissage.info

7. Indemnisation 8. Horaire de travail - 9. Vacances 10. Acquisitions nécessaires à l'exercice de la profession - 11. Assurance

Horaire de travail

Y compris la formation scolaire, le temps de travail se monte à
Heures par semaine* Jours de travail par semaine*

42 5

Indications:

[2.4 Temps de travail](#)
[2.6 Vacances, jours de congé, congé-jeunesse](#)

Un jour ou un demi-jour d'école équivaut à un jour ou un demi-jour de travail.

Durée maximum de la journée de travail, travail de nuit et du dimanche, éventuel travail supplémentaire les dispositions légales doivent être respectées, en particulier la loi sur le travail et les ordonnances s'y rapportant.

Dispositions particulières pour les horaires de travail

Informations sur le droit du travail

[Loi sur le travail, LTr](#)
[Ordonnance 1 Droit du travail](#)
[Ordonnance 2 Droit du travail](#)
[Ordonnance DEFR travail de nuit et dimanche](#)

Protection des jeunes travailleurs

[Protection des jeunes travailleurs - Informations pour les jeunes de moins de 18 ans](#)

Vacances

Droit aux vacances en semaines par année

1^{ère} année* 5
2^{ème} année* 5
3^{ème} année* 5
4^{ème} année 0

Suivant

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Barème des heures selon les professions :

Profession	Heures et jours par semaine
Agriculteur	55 h / 5.5 jours
Arboriculteur	48 h / 5 jours
Caviste	43.5 h / 5 jours
Maraîcher	48 h / 5 jours
Viticulteur	48 h / 5 jours

Etape suivante →

16. Acquisitions et assurance-accident

Pour cette étape, vous devez spécifier si l'apprenti a besoin d'un **équipement professionnel**. N'oublier pas de cocher les deux champs du dessous.

Pour l'assurance, correz le **premier champ** en inscrivant « 100 » sous l'onglet « % Personne en formation / représentant légal »

Finalement, cliquez sur « Suivant ».



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

8. Horaire de travail - 9. Vacances 10. Acquisitions nécessaires à l'exercice de la profession - 11. Assurances 12. Annexes au

Acquisitions

La personne en formation a besoin des outils professionnels et vêtements de travail suivants

Les frais d'acquisition sont pris en charge par

Entreprise formatrice Personne en formation / représentant légal

Le nettoyage des vêtements professionnels incombe à

Entreprise formatrice Personne en formation / représentant légal

Indications:

[2.8 Acquisitions nécessaires à l'exercice de la profession](#)
[2.10 Maladie, accident](#)

Assurance-accidents*

La personne en formation est obligatoirement assurée contre les accidents (LAA). Les primes de l'**assurance-accidents professionnels** sont prises en charge par l'entreprise formatrice.

Les primes de l'**assurance-accidents non professionnels** sont prises en charge à raison de

% Entreprise formatrice % Personne en formation / représentant légal

Assurance perte de gain en cas de maladie convenue oui non
Si oui les primes sont prises en charge à (L'entreprise doit prendre en charge au moins 50 % des primes.)

% Entreprise formatrice % Personne en formation / représentant légal

Suivant

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Etape suivante →

17. Etapes à passer

Veuillez passer ces étapes en cliquant directement sur « Suivant ».



Contrat d'apprentissage en ligne

www.contrat-apprentissage.info

12. Annexes au contrat d'apprentissage et autres dispositions particulières

13. Feuille complémentaire

Enregistrer

Annexes

12. Annexes au contrat d'apprentissage et autres dispositions particulières

[Suivant](#)



Contrat d'apprentissage en ligne

www.contrat-apprentissage.info

12. Annexes au contrat d'apprentissage et autres dispositions particulières
13. Feuille complémentaire
Enregistrer

Feuille complémentaire

Personne en formation

Commune politique

Allemand Français

Formation dans l'année précédent le contrat

Année de programme

Entreprise formatrice

Personnes qualifiées dans la profession

Nom et prénom	Formation	CFE *	Obtenu le oui / non (année)	Taux d'activité %
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="text"/>

* Cours pour formateur en entreprise

Remarques

Suivant

Etape suivante →

18. Enregistrement du contrat

Pour cette avant-dernière étape, vous devez **décocher** la case « Sauvegarder temporairement les données du formulaire (Cookie) » et inscrire votre **adresse email** dans les champs ci-dessous, puis cliquer sur « Enregistrer » :

Un identifiant Web qui permettra de modifier le contrat par la suite vous sera envoyé par email (plus de détails à l'Etape 19).



Contrat d'apprentissage en ligne
www.contrat-apprentissage.info

12. Annexes au contrat d'apprentissage et autres dispositions particulières 13. Feuille complémentaire Enregistrer

Modifications / Résiliation

Toute modification du contrat d'apprentissage doit être approuvée par l'autorité cantonale. Les dispositions légales fédérales s'appliquent en cas de résiliation anticipée du contrat.

Sauvegarder temporairement les données du formulaire (Cookie)

E-Mail pour l'émission du WebId
cavesavins@info.ch

Confirmation E-Mail
cavesavins@info.ch

Indications:
[2.17 Résiliation du contrat d'apprentissage](#)

Enregistrer

Toutes les données inscrites dans ce formulaire sont fictives, elles servent uniquement d'exemple.

Etape suivante →

19. Validation

A l'étape précédente, le système vous a automatiquement envoyé par **mail l'identifiant Web encadré en rouge ci-dessous.**

Gardez précieusement cet **email**. Il vous permettra de modifier le contrat par la suite si c'est nécessaire. Si vous perdez cet identifiant Web, vous serez obligé de recommencer la procédure de création du contrat.

Finalement, cliquer sur « **Valider** ».

The screenshot shows the 'Contrat d'apprentissage en ligne' website with the URL www.contrat-apprentissage.info. The page has a header with a pen icon and the text 'Contrat d'apprentissage en ligne' and 'www.contrat-apprentissage.info'.

Enregistrer

Le contrat peut être édité à l'adresse suivante:
<https://www.lehrvertrag.info/Default.aspx?WebId=c87d9e05-ea1d-436b-91d2-35f8234b37f8>

Ou bien à l'aide de l'identifiant Web suivant:
c87d9e05-ea1d-436b-91d2-35f8234b37f8

[Créer un nouveau contrat d'apprentissage](#)

Imprimer le brouillon

Vous pouvez afficher et imprimer un brouillon du contrat d'apprentissage. Ceci n'est pas un contrat valide mais un brouillon avec un filigrane. Ces données ne seront pas transmises aux autorités compétentes.

[Imprimer le brouillon](#) [Feuille complémentaire](#)

Imprimer le contrat définitif de Desbois Robin

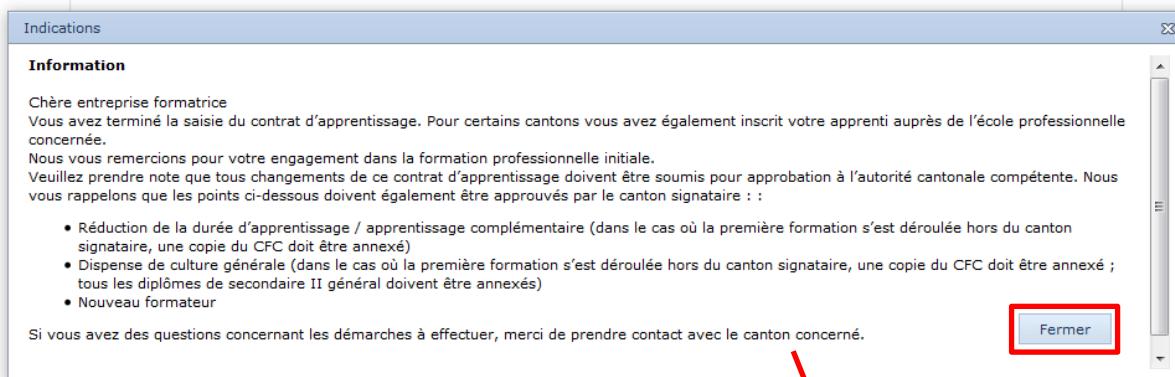
Appuyez sur « **Valider** », afin d'imprimer une version définitive et valide du contrat et de transmettre les données aux autorités compétentes.

Valider

Suite de l'étape →

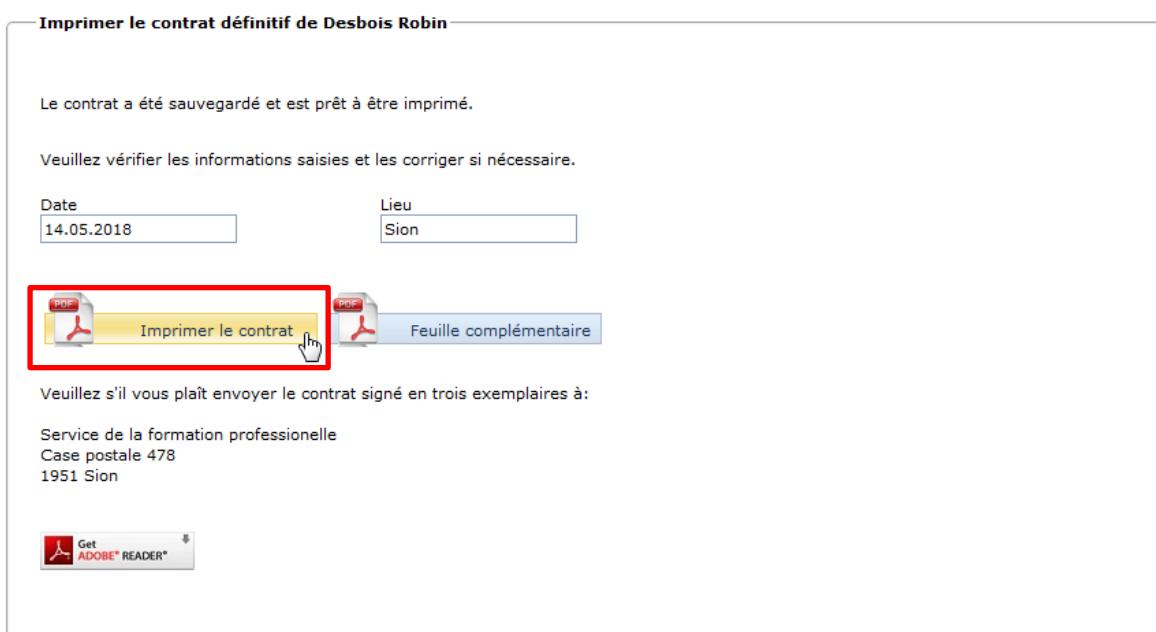
Dès la validation, cette fenêtre apparaîtra.

Lisez-la **attentivement** puis cliquer sur « Fermer ».



Personne de contact :
M. Raphaël Gaillard
Responsable de la formation professionnelle
027 606 77 15
raphael.gaillard@admin.vs.ch

Ensuite, **imprimer** le contrat en **3 exemplaires** :



Suite de l'étape →

Important : n'oubliez pas de **signer** les **3** exemplaires. Votre apprenti ainsi que son représentant légal (si mineur) doivent aussi le faire.

14. Signatures	Le présent contrat est établi en 3 exemplaires. Entreprise formatrice (Si la formation se déroule dans un réseau d'entreprises, entreprise principale)	Lieu Sion	Date 14.05.2018	2.1
		Personne en formation		
		Représentant légal		

L'annexe au contrat

1. Informations importantes

L'annexe au contrat est **obligatoire** pour toutes les professions agricoles **sauf pour les cavistes.**

Veillez à remplir **correctement** l'annexe et n'oubliez pas de la signer.

Joignez ce document aux trois exemplaires de contrat.

Si vous avez de plus amples questions concernant l'annexe au contrat, vous pouvez contacter :

M. Raphaël Gaillard
Responsable de la formation professionnelle AgriAliForm
① 027 606 77 15
✉ raphael.gaillard@admin.vs.ch

2. Remplir l'annexe

Vous trouverez l'annexe sous le lien suivant :

<https://www.vs.ch/web/sca/formateur-en-entreprise>

Ensuite, **cliquez** sur cette case et **imprimez** l'annexe en **3 exemplaires** :

SYSTÈME AGRALIFORM

PDF

Contrat d'apprentissage et salaires.pdf

PDF

Contrat d'apprentissage.pdf

PDF

Feuille accompagnement contrat dès
2013.pdf



PDF

Salaires avec le modèle progressif

PDF

Salaires avec le modèle linéaire.pdf

Suite de l'étape →

Remplissez les deux premières cases selon indications :

Commission cantonale de la formation professionnelle agricole du Canton du Valais *Version 12.12.2012*

Annexe au contrat d'apprentissage

Canton: Valais

Pour les professions d'agriculteur, d'arboriculteur, d'aviculteur, de maraîcher et de viticulteur (y compris domaine spécifique en production biologique)

1. Parties au contrat d'apprentissage

Date de signature du contrat: _____

Entreprise formatrice	Nom de la personne en formation
_____	_____

N'oubliez pas les **signatures obligatoires** au verso de l'annexe :

Personne en formation	Représentant légal	Formateur/formatrice conformément au contrat d'apprentissage
Date, lieu et signature	Date, lieu et signature	Date, lieu et signature

Lisez **attentivement** ce document, il vous permettra de vous informer correctement sur les dispositions légales en vigueur lors de l'engagement d'un apprenti.

L'envoi des documents

1. La bonne adresse

Une fois les **3 contrats et les 3 annexes imprimés et signés**, veuillez envoyer les documents à l'adresse suivante :

Si votre apprenti étudie à Châteauneuf :

Ecole d'agriculture du Valais - Châteauneuf
Secrétariat
CP 437
1951 Sion

Si votre apprenti étudie à Viège :

Landwirtschaftszentrum Visp
Sekretariat
Postfach 368
3930 Visp

Modification du contrat par après

1. Identifiant Web

Pour procéder à la **modification** du contrat, vous devez avoir gardé **l'identifiant Web** du contrat. :



Enregistrer

Le contrat peut être édité à l'adresse suivante:

<https://www.lehrvertrag.info/Default.aspx?WebId=c87d9e05-ea1d-436b-91d2-35f8234b37f8> 

Ou bien à l'aide de l'identifiant Web suivant:



[Créer un nouveau contrat d'apprentissage](#)

2. Procéder à la modification du contrat

Pour **modifier** le contrat, rendez-vous sous :

<https://www.lehrvertrag.info/Default.aspx>

Puis, rentrez l'identifiant Web sous « Veuillez saisir l'identifiant Web » et cliquez sur « Editer le contrat » :

Charger un contrat d'apprentissage précédemment créé

Il est possible de charger un contrat d'apprentissage existant grâce à son identifiant Web.

Veuillez saisir l'identifiant Web: 

[Imprimer le contrat](#) [Editer le contrat](#) 



CHÂTEAUNEUF
FORMATION